



## FORMULAIRE D'ADHÉSION 2025

**A lire attentivement avant de remplir votre demande :**

- Cette demande, accompagnée de votre règlement, est à remettre, à l'Assemblée Générale, à notre trésorier Christian CERNIAUT, ou à lui transmettre : 13 route des Troglodytes - 37800 DRACHÉ
- Comment remplir ce bulletin ? **Écrivez lisiblement tous les renseignements.**  
Indiquez votre **NOM en majuscules**, vos prénom et adresse complète, vos numéros de téléphones auxquels vous acceptez d'être appelé ainsi que votre courriel pour l'envoi de documents.  
N'oubliez pas d'indiquer votre Numéro d'apiculteur NAPI, celui qui vous a été attribué la première fois que vous avez déclaré un rucher.
- N'oubliez pas de tourner la page ! (document recto verso)

NOM : Mme / M. ....		Prénom : .....	
Adresse (N°, rue, lieu-dit) : .....			
Code postal : .....		Ville : .....	
Téléphone Fixe : .....		Courriel : .....@.....	
Téléphone Portable : .....		Année de Naissance : .....	N° NAPI : ..... Nbre de ruches : .....

	Oui	Non
J'autorise la transmission de mes coordonnées ci-dessus pour les ramassages d'essaims		
Je préfère recevoir le bulletin trimestriel « L'Ami des abeilles » en version PDF et non papier		

<b>1</b>	J'adhère aux Amis des abeilles (cette adhésion inclut l'Adhésion au SNA à 5,50€) .....	<b>25,00 €</b>
<b>2</b>	Je déclare ..... ruches, <b>ou</b>	« <b>Pack Bronze</b> » = Responsabilité civile + écocontribution LÉKO [Nombre de ruches] ..... x 0,40 € ..... €
	que j'assure en : <b>ou</b>	« <b>Pack Argent</b> » = « Pack Bronze » + Incendie, tempête, inondation [Nombre de ruches] ..... x 1,50 € ..... €
		« <b>Pack Or</b> » = « Pack Argent » + Vol et détérioration [Nombre de ruches] ..... x 3,40 € ..... €

<b>3</b>	Je m'abonne éventuellement aux revues suivantes ...  <i>Attention au-delà du 30 Avril 2025, les abonnements via « Les Amis des Abeilles » ne seront plus possibles</i>	L'Abeille de France ..... 26,00 € ☞ Version <b>papier</b> + numérique	..... €
		L'Abeille de France ..... 16,00 € ☞ Version <b>numérique</b> seulement	..... €
<b>4</b>		La santé de l'abeille ..... 24,00 €	..... €

Je règle en  Chèque  Espèces

**Total à payer ( 1 + 2 + 3 + 4 )** ..... €

Vos coordonnées peuvent être utilisées dans l'optique de gestion de votre abonnement et pour la diffusion d'informations spécifiques aux Amis des Abeilles. Le syndicat s'engage à ne pas diffuser ou vendre ces informations à d'autres organismes.

**Tournez la page s.v.p.** ➡

• Le changement des formules assurances nous est imposé par l'évolution de la réglementation et par la résiliation de l'ancien contrat par GROUPAMA, tout comme la suppression de la gratuité des 10 premières ruches en Responsabilité Civile.

Vous obtiendrez facilement et directement votre attestation d'assurance et écocontribution directement auprès du Syndicat National d'Apiculture SNA (application « apiconnect.fr »)

• Le changement d'opérateur et de modalités d'écocontribution nous sont imposés par le ministère en charge et sa négociation avec le SNA.

• Ce nouveau contrat ne couvre que la commercialisation de **produits bruts** issus de la ruche : pots de miel, pollen, propolis, cire, gelée royale.

• Les adhérents produisant et commercialisant des produits transformés contenant du miel (pains d'épices, bonbons, etc.) devront donc contracter un contrat individuel avec un organisme collecteur. Le SNA a négocié pour cela avec l'éco-organisme LÉKO des conditions intéressantes et pourra rembourser, sur justificatif d'une facture LÉKO, la part d'écocontribution contenue dans les packs à hauteur de 0,10 € par ruche. Nous contacter si vous êtes concernés.

• Pour s'identifier et cotiser individuellement auprès de LÉKO, le tarif négocié par le SNA dans ce cas est de 50,00 € par an pour la prise en charge du recyclage des emballages de ces produits.

• Si vous souhaitez plus de renseignements sur l'éco-organisme LÉKO, rendez-vous sur son site web :

<https://www.leko-organisme.fr/>



## PROCURATION APICULTEURS

Je donne procuration au Syndicat National d'Apiculture afin de me représenter en tant que mandataire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-conception.

À ce titre, je m'engage à :

- ① Indiquer pour 2025 à ma structure départementale le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches.
- ② Régler le montant d'un des packs (Bronze ou Argent ou Or) comprenant l'écocontribution.
- ③ Accepter les contrôles externes réalisés par LÉKO concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire.

Pour donner effet à la présente procuration, j'atteste que je ne commercialise que des produits bruts (non transformés) de mon rucher.

Date : ...../...../ 2025

Signature :

